New Nouveau Brunswick

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant	Numéro de permis	Date d'inspection
GARDERIE LA VILLA DES AMIS	2008306	Le 20 juillet 2021
Nom de l'établissement		Numéro de téléphone
Garderie La Villa des Amis Ltée		(506) 394-3573
Adresse		
6830 11 Route Tracadie Beach NB E1X 4P4		
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis		Titre du poste
Karine Basque		Inspecteur/Inspectrice

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
11 Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : b) les éducateurs doivent avoir réussi le cours d'Introduction en éducation à la petite enfance ou être titulaires d'un certificat en éducation à la petite enfance.	11(b)	13 août 2021	
Commentaires : Les éducateurs doivent avoir terminé avec succès le cours d'Introduction à l'éducation de la petite enfance (60 hrs) et le curriculum éducatif (30 hrs). Cette lacune sera corrigée lorsque les éducatrices auront terminé la formation exigée avec preuve a l'appui au dossier.! éducatrice doit avoir a son dossier la preuve de sa formation complété. Une éducatrice est également inscrite pour septembre 2021 au CCNB pour sa formation.			
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (iii) la description de ses fonctions et de ses responsabilités.	24(1)(c)(iii)	29 juil. 2021	
Commentaires : Pour chaque employé, on doit retrouver au dossier une description de ses fonctions et de ses responsabilités. Un dossier manque l'information.			
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (iv) une déclaration indiquant qu'il a lu et compris les obligations que lui imposent la Loi et le présent règlement.	24(1)(c)(iv)	29 juil. 2021	
Commentaires : Une déclaration signée doit être mis au dossier de chaque employé. Cette déclaration confirme que l'employé a lu et compris la loi et le règlement sur les services à la petite enfance. 6 dossiers n'ont pas la déclaration de signée.			
30(3) L'exploitant entretient l'aire de jeu intérieure de l'établissement agréé de telle sorte à assurer la sécurité des enfants.	30(3)	21 juil. 2021	
Commentaires : Le matériel de jeu intérieur doit être approuvé pour l'âge des enfants selon les normes de L'Association canadienne de normalisation. La garderie a été demandée de retirer immédiatement les petits objets dans les zones de jeux pour les 3 ans et moins et de les utiliser avec supervision.			
31(3) L'exploitant entretient l'aire de jeu extérieure de l'établissement agréé de telle sorte à assurer la sécurité des enfants.	31(3)	06 août 2021	
Commentaires : L'aire de jeu extérieur doit être sûrs et sans danger pour les enfants. Il est recommandé de couper et enlever l'herbe afin d'assurer une aire de jeu sécuritaire.			

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
31(4) L'exploitant veille à ce que l'aire de jeu extérieure de l'établissement agréé : a) soit pourvue d'une zone ombragée représentant au moins 10 % de sa superficie.	31(4)(a)	13 août 2021	
Commentaires : La garderie est tenue d'avoir une zone ombragée de 10 % d'ombrage naturel ou créer par d'autre moyen en tout temps durant la journée. Les zones doivent comprendre le côté de la garderie des petits et de la halte scolaire.			
33(2) L'équipement fixe de l'aire de jeu extérieure est entouré d'une surface protectrice et est installé selon les instructions du fabricant.	33(2)	20 août 2021	
Commentaires : Une surface de protection doit être en place pour tous les appareils d'escalades fixes ou autres structures d'escalade. A l'achat ou à l'installation des modules de jeux, l'installateur ou l'exploitant doit s'assurer que l'installation sont conformes aux normes de l'Association canadienne de normalisation (CSA) ou suivre le guide d'installation du fabricant disscusion avec l'administratrice			
41(1) L'établissement agréé dans lequel sont fournis des services à des enfants portant la couche est pourvu d'une surface solide : b) couverte d'une enveloppe étanche.	41(1)(b)	29 juil. 2021	
Commentaires : Le matelas à langer endommager doit être remplacer.			

Commentaires généraux

Ratio respecté lors de mon inspection

Aire de jeu extérieur: Une surface de protection doit être en place pour tous les appareils d'escalades fixes ou autres structures d'escalade. A l'achat ou à l'installation des modules de jeux, l'installateur ou l'exploitant doit s'assurer que l'installation sont conformes aux normes de l'Association canadienne de normalisation (CSA) ou suivre le guide d'installation du fabricant. Présentement, quelques modules de jeu ne sont pas conformes à cette norme.
Il est donc recommandé de ne pas utiliser les modules suivants: balançoires, module glissade/escalade, filets araignée, barre en hauteur, balancier a bascule jusqu'à ce que la surface protectrice soit de 30 cm. En ce qui concerne les glissades/module du genre Little Tikes et l'avion, il est recommandé de vérifier auprès du manuel du fabricant concernant la surface de protection exigée.
La garderie est également tenue de vérifier auprès de son assurance concernant la protection reliée au parc de jeu.

Activité Quotidienne : Discussion avec l'administratrice concernant les activités quotidienne. Petit rappel fait que les activités doivent répondent aux besoins des enfants et que ceux-ci doivent être planifié et documenté chaque jour.

Lors de mon inspection les enfants font des jeux libres et vont dehors.

original signé par
Karine Basque — Le 20 juillet 2021

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis — Date

original signé par
Annick Rousselle — Le 20 juillet 2021

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée — Date